



Maison Régionale des Sports / 2 avenue de l'Université / 33400 - TALENCE  
Tel: 05 57 22 42 17 / Email: [secretariat@triathlonna.fr](mailto:secretariat@triathlonna.fr)

---

## PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 14 mars 2018 à 19h

Elu.e.s présent.e.s : Maud BOYER, Alain COURPRON, Fabienne DE GAULEJAC, Michel DEPLAGNE, Stéphane FABRE, Michel FAUBERT, Jean Jacques GAUTHIER, Virginie MAYENDI, Sébastien MOREAU, Damien PALLUET, Frantz PAYELLE, Sara Bénédicte PIERRE, Marie TORRES.

Elus excusés : Raphaël BALAGUER, Philippe DUGOUJON

Salarié.e.s présent.e.s : Mickaël CHAUMONT, Bernard FENIOU, Fabrice HOUZELLE, Claire LEFEVRE, Hélène VOLLAND.

Treize membres sont présents, le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

### 1) Election du Bureau Exécutif

Bureau exécutif composé de sept membres :

- Alain COURPRON : Président
- Michel FAUBERT : Vice-Président (en charge des organisations)
- Raphaël BALAGUER : Trésorier Général
- Jean-Jacques GAUTHIER : Secrétaire Général (en charge des Ressources Humaines et du partenariat)
- Michel DEPLAGNE
- Marie TORRES
- Maud BOYER

Le Bureau Exécutif est l'organe central de gestion de la Ligue.

Le Conseil d'Administration est plus un organe de contrôle.

Votes / nomination des membres de Bureau : Approuvé à l'unanimité

### 2) Nomination des Présidents de Commissions et des Référénts

Quatre commissions obligatoires dans les statuts fédéraux :

- **Médicale** : avec Docteur Audrey LUCERO

Marie TORRES signale l'approbation d'Audrey LUCERO pour intégrer et diriger cette commission.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

- **Technique** : avec Frantz PAYELLE

La commission sportive implique plusieurs thématiques et groupes de travail avec des référents régionaux telles que la mixité (avec Fabienne DE GAULEJAC, Virginie MAYENDI), les jeunes, l'UNSS, le paratriathlon, le sport-santé (avec Marie TORRES), le développement durable, les raids et swimruns, les CTL.

- **Arbitrage** : avec Alain DUPONT (avec Damien PALLUET)
- **Discipline** : avec Thierry FIRINO MARTELL

### 3) Modalités de sélection et de participation aux Championnats de France 2018

Ces modalités de sélection découlent des quotats de Ligue.  
Epreuves jeunes, adultes et pour les clubs.

Fabrice HOUZELLE commente le document visionné en ligne :

Une personne sera qualifiée d'office hors quotas : Pauline LANDRON (Cat. Juniors Filles)  
Avec la fusion des ligues, les quotas sont beaucoup plus importants : 2 places en plus.

#### Championnat de France JEUNES d'Aquathlon, prévu le 07/07/2018 à VERRUYES (79)

Les premières places de chaque catégorie seront octroyées dans l'ordre du classement du sélectif.  
Les 2 dernières places sont attribuées sur décision du comité de sélection régionale.

Si le quota n'est pas rempli, il sera complété avec des athlètes ayant un niveau sportif suffisant.

#### Championnat de France JEUNES de Duathlon, prévu le 15/04/2018 à BONDOUFLE (91)

#### ½ finale du Championnat de France JEUNES de Triathlon -Zone Sud-Ouest (Occitanie-Nouvelle Aquitaine) prévu le 06/05/2018 à CASTELJALOUX (47)

#### Championnat de France des LIGUES REGIONALES de Triathlon prévu le 22/07/2018 à GRAY (70)

Nouveauté 2018 : La Catégorie « Benjamins » est admise au Championnat de France des LIGUES REGIONALES de Triathlon cette année.

#### Autres Championnats

- Document validé par les membres du CA.  
Le document sera communiqué à tous les clubs.

### 4) Présentation des challenges régionaux 2018 (Écoles de triathlon, Jeunes, Féminines, Paratriathlètes)

Bernard FENIOU commente les documents visionnés en ligne :

#### Challenge des écoles de triathlon (CET) de Nouvelle-Aquitaine - Saison 2018

- Présentation du CET 2018
- Liste des épreuves du CET 2018 avec les différentes courses des jeunes selon leur catégorie
- Modalités de classement du challenge
- Cahier des charges des épreuves du challenge

*Question de Michel FAUBERT* : par quel moyen pouvons-nous valoriser les clubs (notamment les nouveaux clubs) qui participent au Challenge ?

Bernard FENIOU rappelle les nombreuses aides de la Ligue vers les Ecoles de Tri (indépendamment du Challenge) telles que les mallettes EFT, les crédits « formation », etc.

#### Aide aux clubs pour la participation aux grandes épreuves nationales jeune - Saison 2018

La Ligue Nouvelle-Aquitaine apportera une dotation financière aux clubs qui présenteront des jeunes triathlètes sur les épreuves du challenge national jeune 2018 (CNJ).

Les 4 épreuves prises en compte : Championnats de France de duathlon – triathlon – aquathlon - ½ finale sud-ouest du championnat de France de triathlon.

- Documents validés par les membres du CA.

Fabrice HOUZELLE commente le document visionné en ligne :

**CHALLENGE "JEUNES" Ligue Nouvelle-Aquitaine - Saison 2018**

1. Objectifs
2. Population concernée
3. Calendrier des épreuves retenues
4. Formats de course
5. Classement
6. Règlement du challenge Jeunes :
  - Attribution des points
  - Classement individuel
  - Récompenses
7. Cahier des charges du challenge Jeunes
8. Calendrier des épreuves du Challenge Jeunes

- Document validé par les membres du CA.

Fabienne DE GAULEJAC commente le document visionné en ligne :

**Règlement du Challenge Féminin**

Hélène VOLLAND apporte un complément d'information.

Fabienne VISSOL souhaiterait rester responsable du classement et de la comptabilisation des points. A confirmer.

Hélène VOLLAND représente les deux bénévoles en charge du Paratriathlon en Nouvelle Aquitaine (Pascal WERSY et Jean Pierre ASTUGUE) et commente le document visionné en ligne :

**Challenge Paratriathlon**

- Six épreuves à label (trop peu nombreuses)
- Challenge à vocation « accessibilité et mixité »
- Prises de contact avec les organisateurs.

## 5) Règlement interne de la CRA

Damien PALLUET, membre de la commission Arbitrage, commente le document visionné en ligne :

**Proposition de Règlement interne de la CRA**

Décision à prendre sur certains points :

- ❖ *Dans le cas où l'arbitre ne restitue pas les équipements remis à sa prise de fonction mentionné dans le « paquetage », celui-ci encourt la sanction suivante :*

*Proposition 1 : On ne demande rien, aucune suite ni sanction (Tout est « perdu » pour la Ligue).*

*Proposition 2 : Voir ci-dessous. Nous déclinons chronologiquement dans le temps ou une partie.*

*A1 : Un simple avertissement écrit est notifié à l'Arbitre par lettre simple de la Ligue (Ou CRA)*

*A2 : Une pénalité financière de 100 Euros sera facturée au club d'appartenance de l'Arbitre*

*A3 : La Ligue Nouvelle Aquitaine se réserve la possibilité de ne pas renouveler la licence de l'arbitre pour l'année suivant si "non restitution" du « paquetage ».*

*A4 : Le dépôt de garantie de 100 euros remis par l'Arbitre lors de la mise à disposition du « paquetage » est encaissé ou gardée par la CRA ou Ligue.*

- La proposition 2/ formule A4 est soumise au vote : une abstention (Michel FAUBERT).  
Règlement interne de la CRA approuvé par la majorité des présents.

## **6)Sélectif Aquathlon**

*Intervention de Bernard FENIOU :*

L'Aquathlon de Limoges étant annulé, problématique de trouver une organisation remplaçante –support du sélectif en Nouvelle Aquitaine.

Le club de TULLE offre la possibilité d'organiser un sélectif Aquathlon, le dimanche 27 mai 2018, en eau libre (lac de TULLE). La question du nombre de participants reste une préoccupation pour l'organisateur ; besoin d'une communication large et soutenue par la Ligue.

Vote : approuvé à l'unanimité.

## **7)CTL : missions et organisation des futurs stages**

Les cinq salariés se sont réunis avant l'AG de fusion en prévision d'une configuration de travail Nouvelle Aquitaine.

Les trois CTL doivent être les agents de proximité auprès des clubs.

Les différents stages sont abordés par Bernard FENIOU.

## **8)Nouvelle gestion des organisations**

L'organisation administrative de la nouvelle Ligue impose des changements dans la gestion.

La gestion des organisations est dorénavant prise en charge par le site de LIMOGES (élu : Michel FAUBERT, salarié : Mickaël CHAUMOND).

L'étude des dossiers techniques repose actuellement uniquement sur Damien PALLUET ; besoin de trouver des référents régionaux pour traiter les dossiers techniques.

Etre vigilants sur les règles techniques de sécurité dans la délivrance des attestations aux Préfectures.

Les Raids se sont engagés à fournir des référents sur tout le territoire.

Même problématique pour les dossiers Swimruns.

Envisager un document partagé relatifs aux délégués de Ligue (planning, descriptif des missions, etc, via un drive partagé).

Fin de la réunion à 22h45

Jean Jacques GAUTHIER  
Secrétaire Général